SYLLA

DEPUIS 1925



Bee Ô 2018 Ventoux AOP

Vin Biologique certifié par ECOCERT FR-BIO-01 14,5% Vol

Ce vin est issu de parcelles de grenache (31%) et de syrah (69 %) situées sur la commune de Saint-Saturnin-lès-Apt et appartenant à quatre exploitations: celle de Patricia et Raymond Hugues, celle de Marina et Patrick Augier, celle de Chantal Piquet-Jullien et celle de Jean-François Augier.

Dégustation:

<u>OEil</u>: Robe rouge rubis aux reflets brillants.

<u>Nez</u>: Elégant et frais de fruits rouges mûrs.

<u>Bouche</u>: Gourmande et fruitée, avec des arômes de framboise mure, de cerise burlat et de poivre blanc. Tanins laissant présager un joli potentiel de vieillissement

T° service: Entre 16 et 18°C.

Vieillissement: 3 à 6 ans.

